

Amazon France fournit des masques au ministère de la santé

Amazon France s'implique dans la campagne de distribution des masques aux professionnels de la santé. Dans un communiqué, la filiale française du géant américain de vente en ligne a annoncé mercredi 22 avril, avoir livré 5 millions de masques FFP2 au ministère français de la santé, et met ainsi son savoir-faire logistique ainsi que son réseau de partenaires au service des hôpitaux de France et des professionnels de santé dans le pays.

La compagnie a fait savoir également que les salariés de ses différents sites distribuent bénévolement aux hôpitaux et EHPAD à travers la France, des centaines de milliers de masques.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mobilisation de Amazon France pour limiter la propagation de l'épidémie et venir en aide aux personnes impactées directement ou indirectement.

Sur le plan interne, la société affirme avoir pris toutes les mesures de précautions pour protéger ses collaborateurs de la contamination de COVID 19. « Dans le strict respect des recommandations du gouvernement et des autorités sanitaires locales, nous avons mis en place un ensemble de mesures sanitaires préventives pour protéger la santé de tous », indique la compagnie sur [sa page officielle sur le réseau social Facebook](#).

« Au-delà des mesures de distanciation sociale étendues à 2 mètres, nous avons par ailleurs assuré l'approvisionnement de matériel de protection, dont 27.000 litres de gel hydro-alcoolique et plus de 1,5 million de masques à l'usage de tous nos collaborateurs », ajoute la même source.

Amazon perd sa bataille en justice

Le 14 avril, le tribunal judiciaire de Nanterre a ordonné à Amazon France d'arrêter la livraison à domicile des produits non essentiels. Une décision que la direction de la compagnie avait vivement critiqué. « Nous avons à nouveau présenté les preuves concrètes sur les mesures de sécurité qui ont été mises en œuvre, celles-ci ayant été appliquées dans le strict respect des directives des autorités françaises », affirme l'entreprise.

Se conformant à la décision de la justice, Amazon France a suspendu temporairement les activités de ses centres de distribution en France.